

RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LA RÉVISION DU COMPTE 2019 DE LA CONFÉDÉRATION ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES FINANCES (AFF)

CDF - 20132

QUELS RÉSULTATS?



Le CDF recommande d'approuver le compte 2019 de la Confédération avec **5,9** milliards d'excédent budgétaire à la fin de l'exercice.

Impôt
fédéral
direct
31,2%

TVA
30,2%

Autres
recettes
fiscales
21,2%

Impôt
anticipé
11,2%

Autre
6,2%

73,1 milliards
de recettes en 2019



Le CDF persiste à mettre en doute la légalité de la provision comptabilisée dans le compte financier pour l'impôt anticipé. Elle concerne un montant de 4,1 milliards de CHF. L'AFF conteste cette position du CDF. Cette divergence devrait être levée dans le cadre de travaux parlementaires (Motion Hegglin).



Cumul des montants de provision dont la légalité est contestée par le CDF (en mia.)



Le CDF n'a pas compétence pour vérifier les comptes rendus des cantons en ce qui concerne la perception de l'impôt fédéral direct à la Confédération.



Une consolidation des différents comptes de la Confédération en intégrant le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) et le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) offrirait une meilleure visibilité dans l'exercice du pilotage financier.